

Département de Licence

Fiche descriptive de cours

Niveau	Deuxième année de licence
Mention(s)	Droit
Diplôme	Licence Droit
Parcours	
Semestre	Semestre 4
Intitulé	Droit fiscal
Volume horaire	35h
Enseignant	Nolwenn Brissier
Code Apogée	
Descriptif	<u>Objectifs</u> : maîtriser les enjeux, les sources et les principes du droit fiscal <u>Particularités pédagogiques</u> : - <u>Résumé du cours</u> : Le cours porte sur le droit fiscal, qui rassemble l'ensemble des règles permettant d'établir l'impôt et de le recouvrer. Les développements introductifs se proposeront, d'une part, d'explorer la définition de l'impôt. D'autre part, il s'agira de revenir sur la formation du système fiscal contemporain, en s'attardant notamment sur les enjeux qui le structurent (en particulier le consentement à l'impôt et, plus récemment, les revendications en faveur de la justice fiscale). Le cours s'articulera autour de la présentation des sources et des principes du droit fiscal. Il s'agira, également, d'envisager certaines techniques spécifiques à la matière fiscale (celles qui intéressent les règles particulières liées à l'interprétation de la législation fiscale, ainsi que les règles tenant aux caractères propres de la procédure fiscale, etc.), et d'examiner la spécificité de cette matière par rapport aux autres branches du droit.

	<u>Indications bibliographiques</u> : -
Descriptif en anglais pour les cours ouverts aux étudiants en échange	This course focuses on tax law, which encompasses all the rules governing the establishment and recovery of taxes. The introductory section will explore the definition of a tax. It will also examine the evolution of the contemporary tax system, focusing in particular on the key issues that shape it (notably consent to taxation and, more recently, claims for fair taxation). The course will then focus on presenting the sources and principles of tax law. It will also address certain techniques specific to tax law (those related to the specific rules governing the interpretation of tax legislation, as well as rules pertaining to the distinctive characteristics of tax procedure, etc.), and examine the unique nature of this field in relation to other branches of law.